

DEC191030DAJ

Décision portant fin de fonctions et nomination de M. Sébastien Incerti aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut National de Physique nucléaire et physique des particules (IN2P3)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC152284DAJ du 9 novembre 2015 portant nomination de M. Reynald Pain aux fonctions de directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et Physique des Particules (IN2P3) ;

Vu la décision DEC160591DAJ du 12 avril 2016 portant fin de fonctions et nomination de M. Sylvain David aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut National de Physique nucléaire et physique des particules (IN2P3) ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National de Physique nucléaire et physique des particules (IN2P3) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Sébastien Incerti, directeur de recherche, est nommé directeur adjoint scientifique de l'IN2P3 en charge de l'interdisciplinarité à compter du 15 avril 2019, en remplacement de M. Sylvain David, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 avril 2019

Le président-directeur général

Antoine Petit



DEC191084DR01

Décision portant cessation de fonctions de Mme Florence JOLLIVET, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistante de prévention (AP)¹ au sein de l'unité UMR7212 intitulée Pathologie et virologie moléculaire

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC121848DR02 du 18 juin 2012 portant nomination de Mme Florence JOLLIVET aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Florence JOLLIVET, dans l'unité du CNRS UMR7212 à compter du 31 août 2018.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le 11 septembre 2018

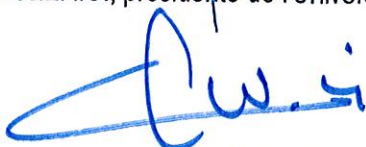
Le directeur de l'UMR7212
Hugues BLAUDIN DE THE



Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif
Pour la Déléguée régionale
et par délégation, l'adjoint à la Déléguée régionale

Sylvain-Karl GOSSELET

Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris Diderot



Visa de Laurence LOMME, déléguée régionale Inserm Paris 7

